

L'impact des représentations sociales sur l'emploi

Sommaire de la communication présentée par Ann Beaton et John Kabano
Université de Moncton, le 4 mai 2007

Le projet de l'impact des représentations sociales sur l'emploi s'est déroulé auprès des personnes handicapées et des employeurs de la région du Bas-Saint-Laurent (Qc) et le territoire de la Péninsule acadienne ainsi que le Grand Moncton (N.-B.). Cette recherche découle du constat selon lequel malgré les efforts destinés à promouvoir l'insertion professionnelle des personnes handicapées, les résultats obtenus n'ont pas été satisfaisants.

Objectif général

Favoriser la réalisation du concept de la vie autonome chez les personnes handicapées, en améliorant leur intégration au travail par le biais d'une analyse des représentations sociales des personnes handicapées et des employeurs.

Sommaire des résultats de la recherche sur les représentations des personnes handicapées du marché du travail et des employeurs:

- les normes et les valeurs du marché du travail sont inatteignables mais importantes à satisfaire pour être accepté par un employeur
- le marché du travail pour les personnes handicapées est limité et contraignant
- les conditions de travail acceptables répondent à la fois aux besoins des personnes handicapées et des employeurs

Sommaire des résultats de la recherche sur les représentations des employeurs à l'endroit des employés handicapés :

- les buts de l'entreprise, les exigences du travail dans une entreprise, ainsi que l'organisation même du milieu de travail guident les conduites de l'employeur
- l'employeur perçoit la personne handicapée comme une personne limitée, sans formation, qui a moins de capacités et qui nécessitent beaucoup d'aménagement et d'encadrement
- l'environnement de la personne handicapée et de l'employeur n'offre pas assez de possibilités pour promouvoir l'inclusion professionnelle des personnes handicapées
- l'embauche d'une personne handicapée comporterait des risques pour la personne handicapée et pour l'entreprise elle-même
- ce risque a comme effet sur les conduites de l'employeur soit le rejet effectif ou l'acceptation de la personne handicapée à partir des critères autres que professionnels

Plan d'action

Le plan d'action a pour but de favoriser l'inclusion des personnes handicapées au marché du travail et s'inscrit dans l'approche de la transformation des représentations sociales.

Pour plus de renseignements veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Les chercheurs : Ann Beaton (ann.beaton@umoncton.ca) ou John Kabano (jkab2005@yahoo.fr)

Les responsables des CRVA : Émilie Haché (crvapa.eh@nbnet.nb.ca) ou Daniel Bilodeau (direction@crvabsl.qc.ca)